



**« Amour et renaissance », telle est la conclusion du discours de Catherine Denis**

C'est sous un magnifique soleil qu'a été inaugurée la 3ème tranche des travaux de l'église Saint Lambert de Cormette le samedi 21 septembre dernier.

Accompagné de Mme Sophie Pagès, Sous-Préfète, Mrs Philippe Caron Conseiller Régional et Christian Leroy Président de la CCPL, Monsieur le Maire a rappelé la nécessité et l'importance de préserver le patrimoine, héritage de nos ancêtres.

Catherine Denis, présidente de l'Association des amis de l'église de Cormette, et Jacques Bocquet, président de l'Association de sauvegarde du patrimoine de Zudausques ont été félicités au regard de leur folle énergie dépensée à faire vivre le patrimoine de Zudausques.

Mention particulière à trois cormettois qui ont bénévolement entamé la rénovation de la voûte de la nef de l'église, et s'attaqueront bientôt à la restauration du chœur. Un grand merci à Valéry, Jacky, Philippe pour leur engagement et leur dévouement !



**L'estaminet de la trousse bière devient « Bar-Restaurant POTO »**

C'est dans un cadre complètement rénové, cossu et chaleureux, que Pauline (PO) et Thomas (TO) vous accueillent désormais au 13, rue des courtils. Ce jeune couple avec deux enfants qui fréquentent d'ores et déjà notre école, ont fait le choix de résider sur place pour mieux nous servir.

Un duo parfaitement complémentaire : Pauline qui a travaillé à l'estaminet de Seninghem, va pérenniser l'ambiance conviviale qu'Éric avait su créer autour du bar et

Thomas maître cuisinier, qui a exercé ses talents et dirigé des équipes au service de belles tables de la Région saura, sans nul doute, régaler nos papilles.

Bienvenue et bonne chance à eux !

Et surtout n'hésitez pas à leur rendre visite !

## Toujours plus, toujours mieux : un A L S H d'été très dynamique et réussi !



Même si le temps n'a pas réellement été avec nous cet été, l'équipe d'animateurs et de direction a été très heureuse de recevoir jusqu'à 132 enfants lors de la 2ème semaine.

Entre les activités sportives et manuelles, les enfants ont pu participer à de nombreuses sorties : Dennlys Parc, la piscine, le cinéma, le PArc des Rives de l'Aa et bien d'autres encore.

Merci aux parents pour leur confiance. À très vite pour les vacances d'automne.

Anne-Gaëlle, directrice A L S H



### Bienvenue à Yann Cabaret

Depuis la rentrée scolaire de septembre la commune compte un nouveau collaborateur, Yann Cabaret qui vous accueille désormais à la bibliothèque.

Yann présente toutes les compétences requises pour animer et gérer la bibliothèque puisqu'il est bibliothécaire de formation.

Un savoir et un savoir-faire qui seront également bien utiles au réseau de lecture publique de la C C P L, « PLUME » qui travaille actuellement à une nouvelle convention de partenariat pluriannuelle avec les services du département du Pas-de-Calais.

### La bibliothèque est ouverte au public

Mardi de 16h30 à 18h30 / mercredi de 15h00 à 17h00 / vendredi de 16h30 à 18h30 / samedi de 10h00 à 12h00

Un créneau est réservé aux enfants de l'école le vendredi de 13h30 à 16h30



### De nouveaux visages à l'école....

Pour parfaire aux départs à la retraite de Mesdames Julien et Bédague, deux nouvelles enseignantes ont été nommées dans l'école, depuis la rentrée des classes le 1<sup>er</sup> septembre : Mme Wegrich (à droite sur la photo) pour la classe des TPS/PS et Mme Delattre (à gauche sur la photo) pour la classe des MS/GS.

Un emploi civique, Mégane Carré (au centre sur la photo) recruté par le rectorat aide les enseignantes dans les diverses activités pédagogiques.

Manon Decroix, en contrat d'apprentissage petite enfance, recrutée par la municipalité est elle aussi dans l'école depuis la rentrée. Elle vient en renfort des ATSEM dans les classes de MS/GS et GS/CP.



### « Les Petites Bottes », bientôt du concret

Après des mois de travaux, un parcours du combattant pour gérer les contraintes administratives et les habilitations diverses la micro crèche devrait très prochainement ouvrir ses portes.

La pugnacité de Mme Cécilia Pottier n'aura pas été vaine puisque 12 bébés pourront être accueillis par elle et son équipe, et ce pour le plus grand bonheur des parents qui attendent ce service !



### Un appel qui résonne à jamais

En cette année du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, consciente du devoir de mémoire dû aux générations futures, notre municipalité a souhaité ériger une stèle commémorative de l'appel du 18 juin 1940. Appel du Général De Gaulle sur les ondes de la BBC, demandant de résister à l'occupant Allemand, qui prendra tout son sens le 6 juin 1944 avec le débarquement des alliés en Normandie (Opération Overlord).

*« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».*  
N'oublions jamais qu'au nom de la liberté des milliers de jeunes, hommes et femmes, ont perdu la vie.



### Le stade à nouveau homologué

Au terme de la saison dernière le président et le secrétaire de « l'entente sportive Boisdingham-Zudausques-Mentque Norbécourt (ESBZMN) » ont repris l'attache de la municipalité.

Le club de football souhaiterait, comme par le passé, pouvoir jouer des rencontres gérées par le district. Ce souhait est motivé par une hausse de ses effectifs notamment chez les jeunes.

Pour ce faire, en plus des travaux de réparation des dégâts suite aux inondations, dégâts, il est parfois utile de le rappeler indépendants de notre volonté, la municipalité a pris en charge le coût d'autres aménagements pour satisfaire aux exigences (anciennes et nouvelles) du district et ainsi pouvoir retrouver l'homologation indispensable à l'organisation de matchs du championnat ou de la coupe de France.

Pour le plus grand plaisir des amoureux du ballon rond c'est désormais chose faite !



## Inondation rime avec réparations et prévention

Les différents épisodes excessivement pluvieux qui se sont succédé durant l'hiver et ceux du 1<sup>er</sup> août dernier ont été pris en compte par l'État qui a reconnu « l'état de catastrophe naturelle » pour la commune de Zudausques. Une reconnaissance qui permet à la commune de bénéficier d'un montant de subvention de 116.827,90 € pour réaliser des travaux de réparations et de prévention.



Après les dégâts répétés sur le stade (débordement du bassin de la SANEF), y compris en août, alors que des aménagements (levées de terres) étaient en cours et que la pelouse venait d'être réhabilitée, il a fallu par deux fois sur le métier remettre l'ouvrage. Pas assez pour décourager la municipalité qui a également procédé à la réparation de la rue du Blanc Pays et à la création d'ouvrages canalisant au mieux les ruissellements constatés depuis toujours. Sans oublier des aménagements permettant de

protéger les quelques maisons impactées par ces désordres hydrauliques. Des travaux d'hydro-curage des canalisations ont également été réalisés. Le Syndicat des Eaux de Dunkerque (SED) a récemment effectué les réparations aux abords de la pompe de relevage sise au bas de la rue de la mairie.



### A26 et inondations : point d'étape sur ce dossier

Le débordement récurrent du bassin S A N E F étant désormais une réalité admise par tous, le 21 juillet dernier Madame la Sous-Préfète, en présence des représentants de la C C P L et du SMAGEAa, a réuni à la mairie les responsables de la S A N E F.

Suite aux revendications de Monsieur le maire auprès de la S A N E F, celle-ci a mandaté le cabinet VERDI pour établir une étude hydraulique du secteur amont et aval de l'A26 sur notre territoire. Les résultats de cette étude (diagnostics et préconisations) ont été présentés ce

jour-là. Ils serviront de base pour travailler à la mise en œuvre d'un plan d'action concerté à court et à moyen terme.

Le 1<sup>er</sup> chantier qui fait suite à cette réunion de concertation est le curage du bassin de la S A N E F à Adsoit : plus de 500 m<sup>3</sup> de terre y ont été enlevés pour retrouver le niveau initial et 50 cm supplémentaires ont été creusés pour donner plus de volume au bassin.

De leur côté la C C P L et le SMAGEAa vont reprendre le programme de mise en œuvre d'ouvrages d'hydraulique douce (fascines, haies...). Des contacts vont être pris avec les agriculteurs. En effet, sans leur bonne volonté et leur vigilance pour la bonne tenue de ces ouvrages naturels, tous les efforts seront vains.

Enfin la commune de Zudausques a demandé des études complémentaires pour étudier la faisabilité d'un bassin tampon, à l'amont ou à l'aval de l'autoroute, pour mieux réguler les débits se déversant sur le stade et la commune. Madame la Sous-Préfète s'est engagée à ce que d'autres rencontres soient organisées pour continuer à travailler à des solutions significatives et faire avancer ce dossier.

Retrouvez l'actualité de  
**la Commune**  
sur l'application

**Panneau Pocket**

Informations  
Alertes  
Évènements

100% GRATUIT    100% ANONYME    0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette



Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

**BONNE UTILISATION !**

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !

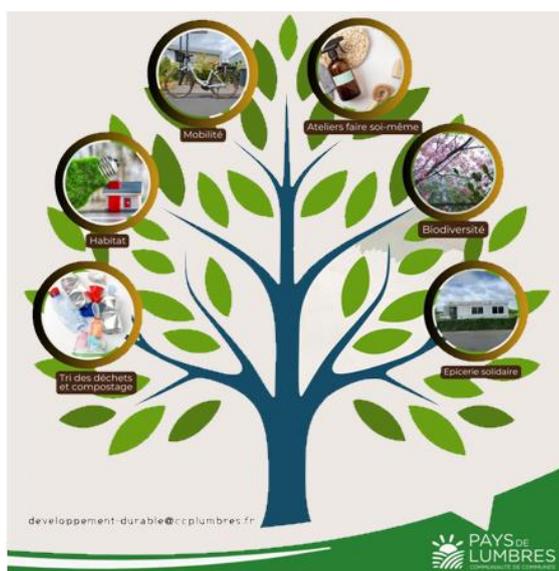


### Panneau Pocket

L'application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de **12 000 collectivités équipées**. Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités, Écoles, RPI des enfants, Syndicats des eaux ... Vous pouvez y retrouver la vie locale dans une seule et unique application sur votre Smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de notre territoire : **« c'est l'information qui va vers l'habitant ! »**

Installez l'application gratuitement sur votre Smartphone et consultez l'actualité de la commune. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication.

### Dans le cadre de sa politique de développement durable, la C C P L poursuit les aides aux habitants du territoire



#### ❖ Pour l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie

60 € pour l'installation d'une cuve < 300 l

80 € pour l'installation d'une cuve > 300 l, d'un surpresseur ou d'une pompe

Dossier téléchargeable sur le site [cc-paysdelumbres.fr](http://cc-paysdelumbres.fr)

#### ❖ Pour l'aide à l'achat d'un vélo, un par foyer, elle propose trois types de subventions ouvertes à l'ensemble des habitants de la CCCPL sans conditions de revenus :

Aide de 10% du prix HT du vélo à assistance électrique, plafonnée à 125 €

Aide de 10% du prix HT du vélo sans assistance électrique,

plafonnée à 50 €

Aide de 40% du prix HT du vélo adapté aux personnes à mobilité réduite plafonnée à 500 €.

Dossier téléchargeable sur le site [cc-paysdelumbres.fr](http://cc-paysdelumbres.fr)

#### ❖ Pour se procurer un composteur individuel au tarif de 15 euros (valeur réelle 92 euros) en s'adressant directement à la CCPL

Le retrait s'effectue sur rendez-vous, chaque vendredi matin dans les locaux de la Maison des Services à Lumbres.

Plus d'infos au 03.21.12.94.92.

#### ❖ Pour l'amélioration de l'habitat (OPAH), engagée pour 2024-2029 avec l'État, qui permet de financer des travaux d'économie d'énergie, de sécurité, d'adaptation, de salubrité...sans condition de revenus.

Plus d'infos au 03.21.91.86.00.

## Quelques dates à retenir



### Atelier à la médiathèque de Zudausques : « Mod sur la Toile »

Peinture sur toile au couteau et au pinceau

Mercredi 16 octobre de 15h00 16h30

Inscription par mail : [plume@ccplumbres.fr](mailto:plume@ccplumbres.fr)

8 personnes maxi (enfant de moins de 8 ans accompagnement obligatoire d'un parent)

Tous à vos pinceaux,  
crayons de couleurs,  
feutres... pour participer  
au grand concours de  
dessin organisé par la  
CCPL



Retrouver toutes les informations municipales et les délibérations des conseils municipaux sur le site

<https://zudausques.fr/>